



ACADÉMIE DE LIMOGES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La Rectrice de l'académie de Limoges

- **VU** le code général de la fonction publique ;
- **VU** le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du Ministère de l'Education Nationale ;
- **VU** le décret n°2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique d'Etat ;

ARRETE

Article 1er. – Les fonctionnaires ci-après désignés sont inscrits au tableau d'avancement au grade d'adjoint technique de recherche et de formation principal 2^{ème} classe au titre de l'année 2022 (7 possibilités)

N°	NOM - Prénom	Affectation actuelle
	<u>Au 1er septembre 2022</u>	
1	CHABRERIE Florence	Université
2	PINTO-AMARAL Ana Rita	Université
3	VOVARD Julie	Université
4	KHATORI Fatima	Université
5	GOUDAL Robin	Université
6	CHERPIN Cynthia	Université
7	LEGER Anthony	Université

Article 2.- Le Secrétaire Général de l'Académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LIMOGES, le 6 juillet 2022

Pour le Recteur et par délégation,
La responsable de la division des personnels
Administratifs et d'encadrement

Nathalie MASSOT